



Bruxelles (Belgique), jeudi 22 février 2018 – 7h00 (CET) – Information réglementée –  
**UCB - Résultats financiers 2017 :**

## Après une excellente année 2017, UCB renforce sa solide fondation pour investir dans la croissance à venir.

- La dynamique de croissance positive des produits de base fait progresser le chiffre d'affaires et le résultat net.
- La rentabilité a dépassé la marge EBITDA récurrent de 30 % – un an avant nos prévisions.
- Actualités R&D : résultats positifs de phase 2b pour le *bimékizumab* avec une efficacité impressionnante sur les articulations et la peau, dans trois indications ; Cimzia® (*certolizumab pégo*) autorisé dans l'UE pour les femmes atteintes de maladie inflammatoire chronique pendant la grossesse ; demande d'autorisation de mise sur le marché déposée pour le *romosozumab* dans l'UE.
- Perspectives financières 2018 : chiffre d'affaires attendu de 4,5 - 4,6 milliards €, EBITDA récurrent<sup>2</sup> attendu de 1,3 - 1,4 milliards €, résultat par action ajusté attendu de 4,30 - 4,70 €

« Nous sommes heureux – après avoir réduit notre endettement comme prévu il y a deux ans en 2016 – d'avoir atteint notre marge cible de 30 %, par ailleurs un an avant nos prévisions grâce à une croissance soutenue des produits de base », a déclaré Jean-Christophe Tellier, PDG d'UCB.

« Nous nous attacherons dans les années à venir à dynamiser les moteurs de croissance pour la période post-2021 tout en reconfirmant notre engagement à assurer une rentabilité concurrentielle à moyen terme. Nous y parviendrons en investissant dans nos pipelines de développement tout en exploitant de façon sélective les perspectives extérieures. »

### Résultats financiers d'UCB pour l'exercice fiscal 2017 :

€ millions	2017	2016	Act	TCC
Chiffre d'affaires	4 530	4 147	9%	11%
Ventes nettes	4 182	3 827	9%	11%
rEBITDA <sup>2</sup>	1 375	1 031	33%	34%
Nombre d'actions (m)	188	188	0%	
Bénéfice de base / action (€)	4,82	3,19	51%	52%
Dividende par action (€)	1,18	1,15	3%	3%

En 2017, le **chiffre d'affaires et les produits des ventes nettes** ont continué à progresser, portés par la croissance des produits de base – le total des ventes nettes ayant atteint 3,6 milliards €, soit une hausse de +13 %.

**La rentabilité sous-jacente (EBITDA récurrent<sup>2</sup>)** a augmenté de 33 % pour atteindre 1.375 millions € – grâce à une forte croissance du chiffre d'affaires, une affectation efficace des ressources et un contrôle des coûts rigoureux – et reflète un ratio EBITDA récurrent sur chiffre d'affaires de 30,3 %.

**Le résultat** consolidé se chiffre à 771 millions € (+42 %), dont 753 millions € sont attribuables aux

TCC = taux de change constants

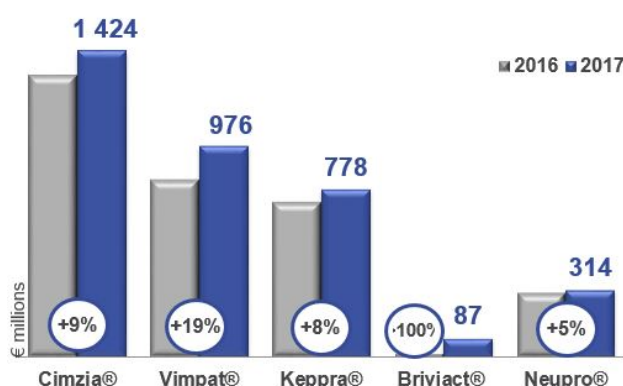
\*Les chiffres de 2016 ont été ajustés afin de tenir compte de la mise en œuvre IFRS 15 en 2017.

<sup>2</sup> rEBITDA = bénéfice récurrent avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement.

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action.

actionnaires d'UCB. Le bénéfice de base par action de 4,82 € (+51 %) reflète cette performance. Le conseil d'administration d'UCB propose un **dividende** de 1,18 € par action (brut), +2,6 %.

### Ventes nettes des produits de base



### Actualités R&D

#### Neurologie

En septembre, **Briviact®** (*brivaracétam*) a été autorisé aux États-Unis en tant que traitement en monothérapie des crises épileptiques partielles chez les patients de 16 ans et plus, après extrapolation des données.

En juillet, UCB a déposé une demande d'autorisation de mise sur le marché dans l'UE pour Briviact® dans le traitement adjuvant des crises épileptiques partielles chez les enfants de 4 ans et plus, et auprès des autorités américaines en tant que traitement en monothérapie et adjuvant.

En septembre, **Vimpat®** (*lacosamide*) a été autorisé dans l'UE pour le traitement de l'épilepsie chez les enfants de 4 à 16 ans. En novembre, Vimpat® a été autorisé aux États-Unis pour le traitement des crises épileptiques partielles chez les enfants de 4 ans et plus, après extrapolation des données. En août, les autorités sanitaires japonaises ont autorisé la vente de Vimpat® (*lacosamide*) pour le traitement en monothérapie des crises épileptiques partielles chez les adultes. En janvier 2018, UCB a déposé une demande

d'autorisation de mise sur le marché au Japon pour Vimpat® dans le traitement des crises épileptiques partielles chez les enfants de 4 ans et plus.

En février 2018, l'étude de phase 2b sur le **padsévonil** a commencé pour les patients épileptiques réfractaires aux médicaments. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2020.

#### Immunologie

Au mois de juillet, les résultats positifs d'une étude clinique de phase 2b chez des patients atteints de psoriasis ont été présentés pour le **bimékizumab**. UCB a lancé la phase 3 du programme de développement clinique en décembre. Les premiers résultats sont attendus à la fin de l'année 2019.

En décembre, des résultats positifs ont été rapportés pour le traitement de la spondylarthrite ankylosante (SA) et révèlent une signification statistique dans plusieurs groupes de doses : le critère d'évaluation primaire (ASAS40) a été atteint chez jusqu'à 47 % des patients recevant du **bimékizumab**

avec une amélioration des symptômes de l'AS d'au moins 40 % par rapport à 13 % des patients recevant le placebo, à la semaine 12. Par ailleurs, en décembre, les premiers résultats de l'étude de phase 2b sur le traitement du rhumatisme psoriasique ont été positifs : le *bimékizumab* a révélé une efficacité impressionnante sur les articulations et la peau chez ces patients. Un critère d'évaluation primaire rigoureux a été atteint pendant l'étude : jusqu'à 46 % des patients atteints de rhumatisme psoriasique recevant du *bimékizumab* ont présenté une amélioration des symptômes articulaires de la maladie d'au moins 50 % (ACR50) par rapport à 7 % des patients recevant le placebo, à la semaine 12. Parmi les patients présentant des lésions cutanées actives (surface corporelle  $\geq 3$ ), jusqu'à 65 % des patients ayant reçu du *bimékizumab* ont également présenté un assainissement cutané d'au moins 90 % (PASI90) par rapport à 7 % des patients ayant reçu le placebo. Ces résultats ont été atteints chez une population mixte de patients, à savoir naïfs de traitement et précédemment traités. En décembre 2017, une modification de la notice de **Cimzia**<sup>®</sup> (*certolizumab pégo*) a été

autorisée dans l'UE. Le médicament est ainsi devenu le premier agent anti-TNF dont l'administration peut être envisagée chez les femmes atteintes de maladie inflammatoire chronique pendant la grossesse.

En décembre, la validation de principe a été obtenue pour le **rozanolixizumab** (UCB7665) chez les patients atteints de thrombocytopénie immune d'après les résultats positifs de la phase 2a dans les deux bras de traitement à la dose initiale. Le recrutement pour des doses supérieures est en cours. Les prochains résultats sont attendus au 3<sup>ème</sup> trimestre de 2018.

### Perte osseuse

En décembre, l'Agence européenne des médicaments a accepté la demande d'autorisation de mise sur le marché par UCB et Amgen pour **Evenity**<sup>™</sup> (*romosozumab*) dans le traitement de l'ostéoporose chez les femmes ménopausées et les hommes à haut risque de fracture.

Tous les autres programmes de développement clinique se poursuivent comme prévu.

### Produits des ventes nettes\*

€ millions	2017	2016	Act	TCC
États-Unis	918	846	8%	11%
Europe	370	339	9%	10%
Marchés internationaux	136	118	15%	18%
Total Cimzia®	1424	1 304	9%	11%

### Immunologie

Le produit des ventes nettes de **Cimzia®** (*certolizumab pégo*) – pour les patients atteints de maladies autoimmunes inflammatoires médiées par le TNF – a augmenté sur un marché marqué par la différenciation concurrentielle, pour atteindre 1.424 millions € (+9 %)

€ millions	2017	2016	Act	TCC
États-Unis	746	629	19%	21%
Europe	177	152	17%	17%
Marchés internationaux	53	42	27%	28%
Total Vimpat®	976	822	19%	21%

### Neurologie

Le produit des ventes nettes de **Vimpat®** (*lacosamide*) a atteint 976 millions € (+19 %), marquant ainsi une croissance à deux chiffres sur tous les marchés dans lesquels Vimpat® est prescrit dans le traitement de l'épilepsie, notamment au Japon depuis septembre 2016 (avec un produit des ventes nettes de 8 millions € en 2017).

€ millions	2017	2016	Act	TCC
États-Unis	232	216	7%	9%
Europe	235	237	-1%	-1%
Marchés internationaux	311	267	17%	22%
Total Keppra®	778	720	8%	11%

Le produit des ventes nettes de **Keppra®** (*lévétiracétam*) pour le traitement de l'épilepsie s'élève à 778 millions € (+8 %). Principalement porté par la croissance des marchés internationaux, notamment au Japon grâce à une solide croissance du produit des ventes nettes pour E Keppra® à 137 millions € (+55 %).

€ millions	2017	2016	Act	TCC
États-Unis	63	11	> 100%	> 100%
Europe	22	7	> 100%	> 100%
Marchés internationaux	1	0	N/A	N/A
Total Briviact®	87	18	>100%	>100%

Le produit des ventes nettes de **Briviact®** (*brivaracétam*) – autorisé en 2016 pour les patients épileptiques – est passé de 18 millions € en 2016 à 87 millions € en 2017.

€ millions	2017	2016	Act	TCC
États-Unis	96	85	13%	15%
Europe	168	161	4%	5%
Marchés internationaux	50	52	-4%	0%
Total Neupro®	314	298	5%	7%

Le produit des ventes nettes de **Neupro®** (*rotigotine*) – patch pour la maladie de Parkinson – s'élève à 314 millions € (+5 %), une hausse portée avant tout par la croissance soutenue en Europe et aux États-Unis. Le produit des ventes nettes pour le Japon s'élève à 36 millions €

TCC = taux de change constants

\*2016 Les chiffres ont été ajustés afin de tenir compte de la mise en œuvre IFRS 15 en 2017

<sup>2</sup> rEBITDA = bénéfice récurrent avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement ;

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action

Le **chiffre d'affaires et le produit des ventes nettes** ont marqué une hausse de 9 % pour atteindre 4.530 millions € et de 9 % pour atteindre 4.182 millions €, respectivement. Cette croissance a été nourrie par la performance continue des produits de base pour l'immunologie avec Cimzia®, la franchise épilepsie avec Vimpat®, Keppra® et le lancement de Briviact® ainsi que la maladie de Parkinson avec Neupro®.

Les produits et charges de redevances sont passés à 108 millions € (-13 %). Le chiffre d'affaires provenant d'autres sources a atteint 240 millions €, avant tout grâce à un chiffre d'affaires ponctuel provenant d'autres sources de 56 millions € au titre de la cession des droits sur l'antihistaminique Xyzal® (*lévocétérizine*).

Le **bénéfice brut** a progressé pour atteindre 3.330 millions € (+13 %) sous l'effet de la croissance des ventes nettes et de l'amélioration du portefeuille de produits. La marge brute a grimpé pour atteindre 74 % (2016 : 71 %).

Les **charges d'exploitation** ont atteint 2.200 millions € (+2 %), une augmentation reflétant des frais commerciaux stables à 940 millions €, des frais de recherche et de développement en hausse de 4 % à 1.057 millions € et des frais généraux et charges administratives en hausse de 4 % à 192 millions €.

La **rentabilité sous-jacente – l'EBITDA récurrent<sup>2</sup>** – a grimpé de 1.031 millions € à 1.375 millions € (+33 %) sous l'effet d'une hausse de la marge brute et d'une moindre croissance des charges d'exploitation en 2017. Le ratio de l'EBITDA récurrent (en % du chiffre d'affaires) a atteint 30,3 % contre 24,9 % en 2016.

Les **charges non récurrentes** se sont élevées à 42 millions € contre 80 millions € en 2016 en raison d'une plus-value réalisée sur la cession des marques établies d'UCB en 2016.

Les **charges financières nettes** ont diminué de 112 millions € à 99 millions €. En 2016, les dépenses ont compris la dépréciation de 28 millions € du warrant de Lannett (dans le cadre de la cession de Kremers Urban).

L'**impôt sur le résultat** a été de 218 millions € par rapport à 199 millions € en 2016. Le taux d'imposition effectif moyen a été de 22 % par rapport à 26 % en 2016.

Le **bénéfice consolidé du Groupe** s'est élevé à 771 millions € (+42 %) dont 753 millions € (+45 %) ont été attribuables aux actionnaires d'UCB et 18 millions € (-17 %) aux intérêts minoritaires.

Le **bénéfice de base par action**, qui constitue le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments non récurrents, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles lié aux ventes, a atteint 4,82 € (+51 %) sur une base moyenne pondérée de 188 millions d'actions en circulation.

**Dividende** – le conseil d'administration d'UCB propose un dividende de 1,18 € par action (brut), soit une augmentation de 3 centimes d'euro ou 2,6 %.

**Perspectives pour 2018** – la progression continue de ses produits de base devrait selon UCB nourrir la croissance de la société. UCB se consacrera également à son pipeline de développement pour proposer de nouvelles solutions potentielles aux patients et complétera son pipeline existant

grâce aux perspectives extérieures. Le chiffre d'affaires pour 2018 devrait atteindre environ 4,5 - 4,6 milliards €. EBITDA récurrent est estimé à 1,3 - 1,4 milliards €. Un bénéfice de base par action de l'ordre de 4,30 - 4,70 € est donc attendu d'après une moyenne prévue de 188 millions d'actions en circulation.

## Exercice fiscal 2017 – faits financiers saillants

Voici le lien pour consulter les rapports financiers de l'exercice fiscal sur le site internet d'UCB :

<http://www.ucb.com/investors/Download-center>

€ millions	REEL <sup>1</sup>		VARIATION	
	2017	2016	Cours réels	TCC <sup>2</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 530</b>	<b>4 147</b>	<b>9 %</b>	<b>11%</b>
Produits des ventes nettes	4 182	3 827	9 %	11 %
Produits et charges de redevances	108	125	-13 %	-10 %
Autres produits	240	195	23 %	23 %
<b>Marge brute</b>	<b>3 330</b>	<b>2 945</b>	<b>13 %</b>	<b>15 %</b>
Frais commerciaux	-940	-938	0 %	2 %
Frais de recherche et développement	-1 057	-1 020	4 %	5 %
Frais généraux et administratifs	-192	-184	4 %	5 %
Autres produits / charges (-) opérationnels	-11	-7	44 %	59 %
<b>EBIT récurrent (REBIT)</b>	<b>1 130</b>	<b>796</b>	<b>42 %</b>	<b>43 %</b>
Produits / charges (-) non récurrents	-42	80	>-100 %	>-100 %
<b>EBIT (résultat d'exploitation)</b>	<b>1 088</b>	<b>876</b>	<b>24 %</b>	<b>25 %</b>
Charges financières nettes	-99	-112	-12 %	-11 %
<b>Résultat / perte (-) avant impôts</b>	<b>988</b>	<b>764</b>	<b>29 %</b>	<b>30 %</b>
Impôts (-) sur le résultat	-218	-199	9 %	10 %
<b>Résultat / perte (-) des activités poursuivies</b>	<b>770</b>	<b>565</b>	<b>36 %</b>	<b>37 %</b>
Résultat / perte (-) des activités abandonnées	1	-23	>-100 %	>-100 %
<b>Résultat</b>	<b>771</b>	<b>542</b>	<b>42 %</b>	<b>43 %</b>
Attribuable aux actionnaires d'UCB	753	520	45 %	46 %
Attribuable aux intérêts minoritaires	18	22	-17 %	-16 %
<b>EBITDA récurrent</b>	<b>1 375</b>	<b>1 031</b>	<b>33 %</b>	<b>34 %</b>
Dépenses d'investissement (y compris les immobilisations incorporelles)	209	138	51 %	
Dette financière nette	525	838	-37 %	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles poursuivies	896	726	23 %	
Nombre moyen pondéré d'actions (non diluées – million)	188	188	0 %	
<b>Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)</b>	<b>4,00</b>	<b>2,76</b>	<b>45 %</b>	<b>-4 %</b>
<b>Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)</b>	<b>4,82</b>	<b>3,19</b>	<b>51 %</b>	<b>52 %</b>

1 En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

« Le commissaire a attesté, en date du mercredi 21 février 2018, les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sans réserve et sans paragraphe explicatif, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites. »

UCB organise une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8h00 (ET)/13h00 (BT), 14h00 (CET). Détails disponibles sur <http://www.ucb.com/investors/UCB-financials/Full-year-financial-results>.

## Pour de plus amples informations

### Relations Investisseurs

Antje Witte,  
Investor Relations, UCB  
Tél. : +32.2.559.9414,  
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,  
Investor Relations, UCB  
Tél. : +32.2.559.9588,  
isabelle.ghellynck@ucb.com

### Global Communications

France Nivelles,  
Global Communications, UCB  
Tél. +32.2.559.9178,  
france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots,  
Media Relations, UCB  
Tél. +32.2.559.9264,  
laurent.schots@ucb.com

Découvrez notre nouvelle application IR sur



et



### À propos d'UCB

UCB ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant plus de 7 500 personnes réparties dans environ 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 4,5 milliards € en 2017. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB\_news.

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs.

Qui plus est, les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une proposition de vente ni une demande d'achat de titres, et, si pareille offre de vente ou pareille demande d'achat de titres existait, sur quelque territoire que ce soit, cette proposition de vente ou demande d'achat de titres serait considérée comme illégale en l'absence de tout enregistrement ou qualification en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières en vigueur dans le territoire concerné. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une

TCC = taux de change constants

\*2016 Les chiffres ont été ajustés afin de tenir compte de la mise en œuvre IFRS 15 en 2017

<sup>2</sup> rEBITDA = bénéfice récurrent avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement ;

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action



homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient détecter des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de contrôle des coûts pour les soins de santé et les établissements de soins, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.